

Les prêts et les garanties autorisés sous l'autorité de la partie II de la loi sont destinés à contribuer à la restauration et au développement du commerce canadien pendant la période difficile de transition entre la guerre et la paix, particulièrement le commerce avec les pays qui ont besoin d'importations aux fins de reconstruire et de rétablir leur économie dévastée ou désorganisée par la guerre, pays qui auront probablement des difficultés à se procurer suffisamment de dollars canadiens pour payer les importations qu'ils désirent obtenir du Canada.

PARTIE II.—STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR DES MARCHANDISES*

En réalité, environ 75 à 80 p.c. de l'énorme commerce d'exportation du Canada tombe actuellement dans la catégorie du commerce temporaire et anormal de temps de guerre, tandis qu'environ 20 à 25 p.c. seulement se trouve dans la catégorie du commerce normal et permanent. Néanmoins, ce dernier, s'élevant à environ \$600,000,000 par année, malgré les restrictions de guerre, est très important et joue encore un rôle primordial en maintenant la vie agricole et industrielle du pays. Le commerce normal d'exportation du Canada d'avant-guerre est devenu, pour une large part, une victime de la guerre, puisque, en plus du fait que ses énergies et ses ressources ont été concentrées tout d'abord sur la production et la distribution pour fins de guerre et que les exportations ont dû être limitées, quelques-uns des débouchés habituels d'exportation ont été fermés et, dans la plupart de ceux qui sont restés ouverts, les importations de plusieurs catégories de denrées venant du Canada ont dû être réduites à cause de l'insuffisance de navires, afin de garder le change pour des besoins plus urgents ou pour d'autres raisons.

Les statistiques dans ce chapitre de l'Annuaire, qui font remonter les analyses jusqu'à la fin de 1943, reflètent les changements de conditions dans l'économie commerciale du Canada, comme le démontre l'augmentation de l'exportation de denrées alimentaires vers le Royaume-Uni et de l'importation de machines-outils suivie plus tard de l'exportation de munitions et de véhicules de transport aux Nations Unies. Voir l'article sur "Changements survenus dans la production manufacturière canadienne entre la paix et la guerre, 1939-44", pp. 378-396.

Explications générales sur les statistiques du commerce canadien.—Les statistiques du commerce extérieur sont obtenues au moyen de l'enregistrement du mouvement physique d'entrée et de sortie des marchandises par les frontières ou les ports océaniques et de leur évaluation au moment du mouvement. Elles ne peuvent tenir compte des transactions financières compliquées qu'entraîne ce mouvement et qui peuvent se produire avant ou après l'expédition effective (bien que dans le calcul de la balance des paiements internationaux, comme dans la partie III de ce chapitre, ces transactions soient les seules considérées). Certains problèmes de procédure se présentent dans l'établissement des statistiques des échanges commerciaux. Il convient de les expliquer.

Pour interpréter correctement les statistiques du commerce extérieur, il est nécessaire de se rappeler les définitions et explications des termes qui suivent, aussi bien que certaines discordances qui exigent des ajustements correspondant aux statistiques du commerce extérieur, si l'on veut déterminer exactement la position commerciale du Canada par rapport au total des échanges internationaux.

* Les statistiques ont été revisées sous la direction de L. A. Kane, chef, Branche du Commerce Extérieur, Bureau Fédéral de la Statistique. Pour liste complète, des publications de cette branche, voir chapitre XXX, section 1, sous l'en-tête "Commerce extérieur".